

Compte Rendu du Comité de Rivière

11 décembre 2018 – La Bâtie-Rolland

Ordre du jour

1. Bilan technique de la première année
 2. Etude du plan de gestion sédimentaire et de la bande active
 3. Restauration du Roubion entre Pont de Barret, Manas et Charols
 4. Programmation 2019
 5. Suivi post crue
 6. Questions diverses
-

L'ensemble des illustrations vous sont fournies avec la pièce jointe associée (2018-12-11_PPTComRiv).

M. Palluel remercie les membres présents à cette réunion et laisse la parole aux chargés de mission du SMBRJ.

1 Bilan technique de la première année du Contrat

Le **bilan technique** (avancée des actions) de l'année 2018 est présenté pour chaque volet et tous maîtres d'ouvrage confondus (Cf. PJ).

Le chargé de mission présente le bilan technique de chaque sous volet. Le montant prévisionnel est indiqué ainsi que le montant final lorsque l'action est terminée.

Le volet assainissement comportait en 2018, 7 actions. Elles sont toutes engagées (choix du ME ou travaux) ou terminées sauf une seule.

Concernant le volet agricole et plus précisément les mesures « Eau » du PAEC du *Bassin de Montélimar*, le chargé de mission indique qu'en 2016 deux agriculteurs ont contractualisé une mesure sur 16 ha. Ces surfaces se situent au sein des aires d'alimentation des captages prioritaires de

la Tour et des Reynières. Des contractualisations étaient également possibles en 2017, la DDT doit encore envoyer les données à la CCDB.

La Fédération de Chasse a conduit l'action de mise en place de CIPAN Biodiversité au sein du département de la Drôme. Dans le sud Drôme, c'est 125 ha de CIPAN Biodiversité qui ont été mis en place dont 50 ha sur le territoire du SMBRJ.

Pour le volet gestion quantitative, le SID a réalisé l'extension du réseau d'irrigation comportant la traversée du lit du Roubion. Cette extension du réseau était ciblée au sein du Plan de Gestion de la Ressource Eau (PGRE) afin de limiter les prélèvements dans le milieu superficiel (le Roubion) engendré par le canal de Sauzet (ce canal sera donc fermé).

Le chargé de mission présente l'ensemble des missions et des travaux réalisés en M.O. SMBRJ lors de cette année 2018. Un zoom est fait sur les travaux concernant la continuité écologique et les supports de communication (Cf. PJ).

Pour l'année 2018, c'est 27 actions qui ont été engagées/terminées, soit 79% de la programmation. Néanmoins certaines de ces actions sont pluriannuelles, il faudra évaluer la réalisation de celles-ci sur le plan financier (prévisionnel/consommation).

2 Etude du Plan de gestion sédimentaire et de la bande active

Depuis 2013 et jusqu'en 2018, le SMBRJ a décliné au sein d'un **plan de gestion pluriannuel** des opérations de scarification et de broyage des atterrissements sur la base des secteurs ciblés dans l'étude écomorphologique de 2012. Au cours de ces 6 années, le SMBRJ a traité la quasi intégralité des atterrissements prévus avec parfois la réouverture de chenaux secondaires. Ce **plan de gestion pluriannuel** est maintenant terminé et il est nécessaire de bâtir le prochain pour les années 2019-2023. Pour ce faire, il est important de répondre à plusieurs questions afin de programmer les actions les plus pertinentes :

- 7 ans après l'état des lieux de 2011 et la déclinaison du plan de gestion 2013-2018, quelles sont les évolutions verticales et horizontales du Roubion et du Jabron ? Est-ce qu'au vu des évolutions du lit (Roubion et Jabron) les objectifs de gestion de 2012 restent les mêmes ? Est-ce que le panel d'actions à mettre en œuvre proposé en 2012 est toujours en adéquation avec ces évolutions ?

Cette mission sera confiée à un bureau d'étude (Dynamique Hydro) pour un coût de 65 124 € TTC.

Les objectifs de cette prestation seront :

- de diagnostiquer l'évolution verticale et horizontale du Roubion et du Jabron et de préciser les enjeux du territoire,
- d'évaluer et de discuter de l'impact de la première campagne de gestion sédimentaire conduite entre 2013-2018,
- de confirmer et/ou d'actualiser le diagnostic morphologique de 2012 au vu des évolutions constatées,
- d'établir les nouveaux objectifs de gestion sédimentaire et de la bande active,
- d'établir un profil en long d'objectif dans des secteurs pertinents du Roubion et du Jabron,
- d'élaborer un plan de gestion de la bande active et du transport solide,

Cette étude se terminera en **novembre 2019**. Suite à cette prestation, le SMBRJ rédigera une DIG/DLE concernant la gestion de la ripisylve et la gestion sédimentaire.

Les actions qui seront préconisées suite à cette étude seront de deux catégories :

- **des actions qui relèvent d'une seule intervention** et destinées à rétablir un profil d'objectif ou une mobilité en plan → restauration morphologique d'un linéaire, semis de piquet, suppression de protection de berges, création de nouveaux bras ou méandre, curage,...

Suite à cette étude et au processus de concertation au sein du Comité de Rivière, certaines de ces actions seront intégrées au Contrat de Rivière suite au bilan mi-parcours.

- **des actions pouvant être régulières** et ayant pour but de maintenir ou d'atteindre l'état souhaité défini par l'étude et justifiant d'opérations telles que → la scarification, le broyage, la dévégétalisation de berges, la mise en place d'épis alluviaux, l'ouverture de chenaux dans la bande active, le décaissement d'atterrissement et régalaage,...

Suite à cette étude, ces opérations « régulières » seront intégrées au **plan de gestion pluriannuel**.

3 Restauration du Roubion entre Pont de Barret, Manas et Charols

Suite à la présentation (Cf. PJ) du tronçon, de son évolution dans le temps et des objectifs du projet de restauration :

- L'objectif à tenir pour le syndicat est d'aboutir à un cahier des charges pour la fin de l'année 2018, Pour tenir les délais globaux du projet, il serait souhaitable de disposer d'un scénario de restauration pour la fin de l'année 2019,

- Pour une première étape, l'étude ne devra pas dépasser le niveau de définition de l'avant-projet,

- Il peut être intéressant et utile pour la démarche projet d'inclure aux premières études « technique » une étape de diagnostic foncier et un accompagnement à la communication,

- Un comité technique sera constitué pour suivre l'étude et valider le cahier des charges.

4 Programmation 2019

Le chargé de mission présente la programmation de l'année 2019 pour chaque volet et tous maîtres d'ouvrage confondus (Cf. PJ).

La programmation des travaux de la continuité écologique est abordée plus en détail. Etaient inscrits au Contrat de Rivière le seuil de Bourdeaux et de la minoterie de Mornans. Le chargé de mission a pris contact auprès de chaque propriétaire afin de relancer les discussions et les opportunités de travaux.

Concernant la prise d'eau du Canal de Villeneuve, la DTT précise qu'un courrier a été envoyé au propriétaire. Le propriétaire pourra utiliser sa prise d'eau pour la saison 2019 mais pour 2020 son ouvrage (poteaux bétons) devra être démantelé.

Un ouvrage en particulier sur le Jabron, le contre seuil du centre équestre à Puygiron, pourrait être également inclus à la programmation 2019 car son état est très dégradé.

5 Suivi post crue

Au sein de la présentation, vous trouverez les clichés photos de certains sites de travaux de scarification. Les situations avant travaux, post travaux et post crue sont présentées. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations techniques sur ces opérations.

6 Questions diverses

Intervention de Madame le Maire de Savasse au sujet des inondations récurrentes de l'Armagnac au sein de l'Homme d'Armes.

M. Palluel précise que le SMBRJ avait déjà mandaté des études concernant cette zone problématique. Les aménagements proposés à l'époque sont coûteux et ne convenaient pas en totalité à la CNR (dérivation des eaux de crue de l'Armagnac dans les canaux de la CNR). Suite à la rencontre entre la commune de Savasse et le SMBRJ le 8 novembre dernier, le syndicat a mandaté un bureau d'étude afin d'affiner les propositions techniques issues des études précédentes et d'estimer les gains sur les hauteurs d'eau au sein de l'Homme d'Armes. Le bureau d'étude devrait fournir des premiers éléments techniques courant mi-février.

L'ordre du jour est épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants pour leur participation.